

QUESTIONS ORTHOGRAPHIQUES EN AFRIQUE*

Hounkpati B. C. Capo

Département des Sciences du Langage et de la Communication,
Université d'Abomey-Calavi
labogbe2003@yahoo.fr, hounkpati.capo@flash.uac.org

La présente étude se propose d'ouvrir à nouveau les débats sur les questions orthographiques en Afrique. Après un essai de réponse aux questions suivantes "écrire nos langues: pourquoi faire?" et "qu'est-ce qui fait la différence entre écriture, transcription et orthographe?" elle montre comment le système alphabétique a été introduit et adopté pour plusieurs langues africaines et caractérise la pratique actuelle comme faite de transcriptions phonético-phonologiques. Elle affirme ensuite que les langues africaines sont maintenant majeures, et en tant que telles elles méritent des réflexions indépendantes sur comment les écrire. L'étude présente ensuite les points de vue de l'auteur sur les fondements d'une orthographe efficace, y compris un cadre théorique, des choix préalables, quelques fonctions et caractéristiques d'une orthographe efficace. Elle présente enfin quelques principes orthographiques aussi bien au niveau des graphèmes (des points de vue de la conception et de la confection de l'alphabet) qu'à celui de conventions orthographiques (des points de vue de conventions de bonne écriture et de normalisation morpho-syntaxique) avec des illustrations tirées de l'Orthographe Uniforme Standard Gbe (OUSG) appliquées à l'*ewe*, au *fon*, à l'*ajá* et au *gain*. Elle conclut alors que l'orthographe doit être vue comme une science linguistique distincte avec tout ce que cela implique en termes de rigueur théorique, de discernement épistémologique, de vue intégrée et de dialectique.

The present paper aims at revisiting orthographic issues in Africa. After attempting to answer the questions "why should we write our languages?" and "what makes the difference between writing systems, transcription and orthography?" it shows how the alphabetic writing system was introduced and adopted for many African languages and characterizes the present practice as made up of phonetico-phonological transcriptions. It then claims that African languages have attained the age and maturity, and as such there can be independent thoughts on how to write them. The paper proceeds with discussions on the bases of an efficient orthography, including theoretical framework, prerequisites, functions and characteristics of an efficient orthography. It finally puts forwards some orthographic principles both with regards to graphemes (from the viewpoints of conception and confection of the alphabet) and to spelling conventions (from the viewpoints of good spelling conventions and morpho-syntactic normalization) with illustrations with the Gbe Uniform Standard Orthography (GUSO) as applied to Ewe, Fon, Ajá and Gain. It then concludes that "orthographics" should be viewed as a distinct language science with all that it implies in terms of theoretical rigor, epistemological discernment, integrated view and dialectics.

0. INTRODUCTION

L'écriture des langues africaines a déjà une histoire, en réalité une double histoire¹. C'est pourquoi, au regard des besoins de plus en plus pressants d'avoir des orthographe pratiques efficaces pour l'enseignement formel, on essaie de passer en revue les différentes pratiques qui ont cours pour en tirer quelques leçons en termes de principes. Ainsi, après un essai de réponse aux questions "écrire nos langues: pourquoi

* Version révisée d'une communication présentée au 26^e Congrès des Langues de l'Afrique de l'Ouest réuni à Winneba (Ghana) du 27 juillet au 3 août 2008, cette étude a par ailleurs bénéficié des commentaires critiques d'un lecteur anonyme sollicité par le comité éditorial de JWAL à qui je suis redevable.

¹ Il s'agit d'une part de l'histoire ancienne qui montre que des langues africaines étaient bien écrites (cf. Galand, 1989) et que l'Afrique ancienne a connu de prestigieuses civilisations; et d'autre part de l'Afrique contemporaine coupée de ses sources historiques. C'est de cette deuxième Afrique qu'il s'agit dans cette étude.

faire?” et “qu’est-ce qui fait la différence entre écriture, transcription et orthographe”, on montre comment le système alphabétique a été introduit et adopté pour plusieurs langues africaines et on caractérise la pratique actuelle comme faite de transcriptions phonético-phonologiques. On présente ensuite nos points de vue sur les fondements d’une orthographe efficace ainsi que quelques principes orthographiques aussi bien au niveau des graphèmes qu’à celui des conventions orthographiques avec des illustrations tirées de l’Orthographe Uniforme Standard Gbe (OUSG) appliquée à l’ewe, au fon, à l’ajá et au gain. On en conclut que “l’orthographe” doit être vue comme une science linguistique distincte avec tout ce que cela implique en termes de rigueur théorique, de discernement épistémologique, de vue intégrée et de dialectique.

1. ECRIRE NOS LANGUES: POURQUOI FAIRE ?

Naturellement lorsqu’on pose cette question aujourd’hui, cela traduit un véritable malaise. Nous n’écrivons pas nos langues tout simplement pour montrer aux autres que nous existons: cela relèverait d’une approche culturaliste stérile, car comme le disait déjà le célèbre écrivain africain de nos temps, prix Nobel de littérature, Wole Soyinka “le tigre ne proclame pas sa tigritude, il bondit”. Nous écrivons nos langues parce qu’elles sont véhicules de savoirs endogènes, i.e. propres à nous, même si ces savoirs sont à mettre à jour pour relever les défis de notre temps. Nous écrivons nos langues parce qu’elles véhiculent des littératures riches et variées, susceptibles d’enrichir le patrimoine culturel mondial. Nous écrivons nos langues surtout parce que sans écriture nous ne pouvons pas capitaliser les acquis universels en matière de science et de technologie, ni contribuer au dynamisme de l’adaptation à un monde en mutation rapide. Nous écrivons donc nos langues parce qu’elles doivent trouver le chemin de l’éducation formelle en tant que véhicules d’instruction. Mais alors comment écrire nos langues ?

2. ECRITURE, TRANSCRIPTION ET ORTHOGRAPHE

L’écriture est un fait culturel; il s’agit de la représentation sur un support physique de la pensée. Il existe différentes conceptions et pratiques d’écriture comme la pictographie, l’idéographie et la phonographie; je précise ici qu’on distingue deux types d’écriture phonographique (à savoir l’écriture syllabique et l’écriture alphabétique) et que nous sommes censés pratiquer dans plusieurs pays de l’Afrique noire (notamment au Bénin) l’écriture alphabétique².

La transcription est une représentation, également sur un support physique, de paroles prononcées par soi-même ou par autrui; l’objectif de la transcription est de permettre la reproduction orale ultérieure de ces énoncés, qu’ils soient compris ou non. Il existe aussi plusieurs systèmes de transcription, mais c’est toujours à base phonétique ou phonémique (d’où l’Alphabet Phonétique International, l’Alphabet de l’Institut Africain, et pourquoi pas l’Alphabet National dans quelques pays de l’Afrique de l’Ouest).

L’orthographe est, en principe, un système standardisé et normé d’écriture propre à une langue selon les conventions inspirées par les structures internes de cette langue;

² Il s’agit d’un choix idéologique qui évacue en réalité nos richesses culturelles. Ainsi l’étude des bas-reliefs d’Abomey donne des indications sur l’existence, dans ce royaume, d’une écriture pictographique, voire idéographique, qui évoluait vers une écriture syllabique avant son interruption brutale.

tout système orthographique vise la communication effective et donc la transmission du message dans le temps et dans l'espace; dans tous les pays il y a en principe une institution (souvent appelée "Académie") qui s'occupe des questions orthographiques d'une langue, même si ce n'est pas le cas dans la plupart des pays africains, malgré l'existence, au plan international, de l'Académie africaine des langues (ACALAN)³ depuis quelques années.

3. INTRODUCTION DU SYSTEME ALPHABETIQUE POUR ECRIRE LES LANGUES AFRICAINES

Déjà les explorateurs devaient consigner, dans leurs rapports, des noms de localités et de souverains; ces noms, quoiqu' étant indigènes, étaient consignés dans le système orthographique de la langue de l'explorateur: ainsi en est-il de 'Judah' (certainement néerlandais), de 'bocca del rio' (sans doute portugais), de 'Anecho' (sûrement allemand) et de 'Quenum' (certainement néerlandais), etc.

Avec la colonisation, la pratique de transcrire les noms indigènes avec le système orthographique de la langue coloniale n'a pas été perçue au départ comme un problème. Cependant, en passant d'une langue coloniale à une autre, on pouvait se tromper sur les localités et les souverains désignés à cause de graphies différentes du même nom selon que le système était français ou anglais ou portugais ou espagnol. On en est même arrivé à des translittérations à interprétations fâcheuses: cas de 'Bouche du Roy' pour rendre en français 'bocca del rio' du portugais, 'embouchure'; cas de 'Petit Popo' et de 'Grand-Popo' pour rendre 'Phlavi' et 'Phlagan' (question à approfondir)⁴; cas de 'Mina' associé à 'pêcheurs' par méconnaissance de la langue, etc., autant d'énigmes à éclaircir. On peut continuer avec des patronymes actuels comme 'Capo', 'Cakpo', 'Kakpo', 'Kapo', 'Acakpo', 'Acapo', 'Akapo', 'Akakpo', etc, ou 'Whanou', 'Whannou', 'Whanu', 'Whannu', 'Houannou', 'Huanu', 'Houannu', 'Huanou', 'Hwannou', 'Hwannu', etc., ou pour prendre des prénoms encore plus courants 'Codjo', 'Kodjo', 'Codzo', 'Kodzo', 'Cordzoh' et 'Kordjoh', etc. Néanmoins les colonies britanniques ayant très tôt opté pour le 'indirect rule', il a été préconisé l'enseignement graduel de l'anglais en commençant par les langues locales. Ecrire les 'langues vernaculaires' en soi, ce n'est plus écrire simplement un nom indigène dans un texte anglais. La question de l'orthographe pratique était donc posée et des débuts de réponses étaient apportées comme ce fut notamment le cas avec la Church Missionary Society qui, après une réunion sur la question, a sorti en 1848 des principes dans un pamphlet intitulé *Rules for reducing unwritten languages to alphabetic writing in Roman characters, with reference especially to the languages spoken in Africa* (comme le rapporte Tucker, 1971); c'est de ces principes que s'était inspiré S. Ajayi Crowther pour l'écriture du yoruba. Avec l'avènement de la science linguistique, notamment de la phonologie, on a abouti à l'Alphabet Phonétique International (API) à partir duquel une adaptation et application aux langues africaines avait donné l'Alphabet International Africain (AIA). Bien qu'à cette époque on parlait

³ Il m'est souvent arrivé de me demander si l'ACALAN est vraiment une académie des langues africaines, visant les objectifs de standardisation et de normalisation (orthographique, terminologique) de nos langues pour leur utilisation effective dans tous les secteurs d'activités; voir cependant Alexander (2008).

⁴ On constate qu'alors que les autochtones parlent de [χ^wla], la toponymie en langues étrangères a retenu 'Popo'; on sait par ailleurs que [-vɪ] et [-gá] du *gaingbe* se laissent généralement traduire en français par 'petit' et "grand".

déjà d'orthographe, il était toujours question de transcriptions plus ou moins phonétiques. C'est bien le cas avec la réunion des pays francophones africains à Ouagadougou à la veille des indépendances nominales, plus précisément en mars 1959, bien qu'elle fût animée par de grands linguistes africanistes français comme Maurice Houis, comme le rapporte Smalley (1963).

Les néocolonies ont hérité de cette situation et la question alphabétique faisait écran aux véritables questions orthographiques. A preuve, tout comme la réunion de 1959 de Ouagadougou et celle de 1966 de Bamako⁵, le séminaire régional de l'UNESCO organisé à Cotonou en 1975 et qu'on cite abondamment ne s'était préoccupé que des lettres de l'alphabet et a abouti dans quelques pays (Bénin, Burkina) à la fixation de 'l'alphabet national'. En réalité le débat a constamment été celui-ci: comment suppléer aux lettres de l'alphabet de la langue coloniale pour rendre les sons spécifiques des langues africaines ? Alors quatre stratégies étaient préconisées: soit combiner des lettres existantes (option des digrammes), soit faire recours à des signes suscrits ou souscrits à des lettres existantes (option des diacritiques), soit faire recours à des lettres modifiées tirées de l'API ou de l'AIA (option des caractères spéciaux), soit attribuer aux lettres non utilisées de nouvelles valeurs. Finalement on a assisté à un amalgame des quatre options, de façon éclectique, et tout cela revenait à l'option d'une orthographe phonético-phonologique sans que cela soit explicitement énoncé comme un choix parmi tant d'autres. Cette réponse implicite doit elle continuer d'être la loi encore aujourd'hui ?

Avant de donner une réponse à cette question, illustrons ce qui vient d'être dit (sur l'option phonético-phonologique avec le recours concomitant aux digrammes, aux lettres modifiées par diacritiques, aux caractères spéciaux et à l'attribution de nouvelles valeurs à des lettres non utilisées) par l'exemple du *ajágbe* tel que présenté dans la dernière re-édition de la plaquette des langues nationales (du Bénin). L'*ajágbe* étant une langue parlée au Bénin et au Togo, on part donc de l'alphabet romain tel qu'adapté au français. Ainsi la plupart des lettres de l'alphabet *ajá* auront les mêmes prononciations qu'en français, comme **a**, **i**, **o**, **b**, **d**, **k**, etc. Il y a quelques digrammes au niveau des consonnes comme **kp** et **gb** qui n'ont pas de correspondants en français, mais aussi **sh**, cas typique où on semble s'être écarté du français qui aurait préconisé **ch**; au niveau des voyelles la nasalité est indiquée par l'adjonction de **-n** comme en français, ce qui donne des digrammes comme **an**, **in**, **un**, etc. Il y a aussi quelques cas d'attribution de valeurs nouvelles à des lettres du français non utilisées: c'est le cas de la lettre **c** pour la consonne affriquée prépalatale sourde (souvent rendue en français d'Afrique par le trigramme **tch**) et de la lettre **j** pour la consonne affriquée prépalatale sonore (souvent rendue en français d'Afrique par le digramme **dj**); c'est aussi le cas des lettres **x** et **h**. Comme caractères spéciaux, nous avons **ɖ** et **ʒ**, modifications des lettres **d** (minuscule) et **Z** (majuscule); nous avons aussi **ɛ** et **ɔ** qui sont des modifications de **e** et **o** respectivement. En définitive l'*ajá* écrit actuel n'a aucun diacritique à proprement parler, sauf les marques de tons.

⁵ Voir à ce propos le texte de "Réunion d'un groupe d'experts pour l'unification des alphabet des langues nationales" dans A. I. Sow (ed. 1977: 96-133).

4. NOS LANGUES SONT MAINTENANT MAJEURES: FONDEMENTS D'UNE ORTHOGRAPHE EFFICACE

A la question de savoir si l'option implicite d'une orthographe phonéto-phonologique doit continuer d'être la loi encore aujourd'hui, je me permets de répondre que NON, car je prétends qu'après plus d'un siècle (voire un siècle et demi dans certains cas) de tradition d'écriture alphabétique,⁶ nos langues sont majeures. Déclarer que "nos langues sont maintenant majeures", c'est affirmer qu'elles ont le droit de décider par elles-mêmes de s'épanouir, quittant la tutelle de leurs "parents" et de leurs "parrains". Cela ne peut se faire sans avoir réfléchi sur les options qui existent, à commencer par le cadre même de la réflexion.

4.1. UN CADRE THEORIQUE ?

Les pratiques orthographiques actuelles ne sont pas nécessairement sous-tendues par des considérations théoriques explicites. Certes, il y a eu des réflexions sérieuses consignées chez Bamgbose (1978), Williamson (1984), Oyelaran et Yai (1975), Capo (1975) et bien d'autres comme Nata (1979) et (Van) Dyken et Lojenga (1993). Il y a eu des études académiques comme celles de Wieseman et al. (1983), Koffi (1990), Nikiema (1976, 2006) et autres, ainsi que des efforts en cours avec le CASAS (Centre for Advanced Studies of African Society : voir Prah, 2002). Tirant leçon de cette riche expérience, j'ai estimé qu'il faut une théorie linguistique qui intègre les préoccupations orthographiques comme préoccupations théoriques. Depuis une quarantaine d'années, nous sommes précisément en train d'en élaborer une, notamment depuis les années 1990 au Cercle Linguistique de Garome, et qui est provisoirement appelée "gbexologie" : voir à ce propos Capo (2005).

Il s'agit d'une théorie linguistique qui définit toute langue comme un ensemble de dialectes: c'est l'approche pandialectale. Elle a pour préoccupation d'établir le degré exact de parenté entre les parlers. Sa conclusion logique est la démarcation opérationnelle de frontières entre les langues apparentées et leurs dialectes. Sa contribution majeure est de fournir des informations suffisantes sur lesquelles on peut se fonder pour améliorer la situation confuse actuelle en matière d'identification des langues. Son utilité pratique est de fournir une base objective pour le développement d'un système orthographique cohérent pour les dialectes de la même langue, et l'évolution graduelle d'une supra-variété pour chaque continuum dialectal, lorsque cela répond à un besoin des locuteurs des différents parlers impliqués.

Mais au delà du cadre théorique, je veux insister ici que des discussions doivent être explicitement menées sur les questions évoquées ci-après afin que l'orthographe proposée pour une langue africaine donnée réponde à ses missions essentielles d'orthographe pratique et efficace.

4.2. CHOIX PREALABLES OU AXIOMES

Il s'agit pour les spécialistes de s'entendre sur les réponses à donner aux membres de la société dans leurs exigences, telles que:

* *Les peuples réclament que leurs langues soient écrites.* car elles sont non seulement expressions et véhicules de cultures, mais encore véhicules des

⁶ Précisons que l'ewe est écrit depuis 1856 (voir Schlegel 1856, 1857) et que le fon a connu son premier dictionnaire en 1879 (voir Courdioux 1879).

connaissances les plus diverses. Je propose de retenir que cette revendication est légitime et que les spécialistes de questions orthographiques choisissent de s'engager à y satisfaire, qu'il s'agisse techniquement d'une langue ou d'un dialecte (d'une langue).

* *Les milieux impérialistes* concèdent volontiers aux langues des (anciennes) colonies et des néo-colonies d'être des manifestations culturelles. Mais ils *insistent* toujours sur la multiplicité de ces langues et sur leur soit disant pauvreté pour leur dénier le rôle de véhicules des savoirs modernes. Je propose que les spécialistes s'accordent que toutes les langues naturelles se valent, avec leurs richesses propres, que l'information scientifique et technologique au dernier cri peut être véhiculée par toute langue, qu'elle soit écrite ou non. Mais en même temps, qu'ils optent pour la graphisation et la généralisation de la tradition écrite et s'investissent à travailler pour l'émergence d'orthographe uniformes standardisées (OUS) par continuum dialectal à travers des conventions orthographiques bien pensées, sans sacrifier les particularités des différents parlers et en respectant la volonté des locuteurs natifs (les vrais s'entend).

* *Certains "intellectuels" prescrivent que les langues autochtones se conforment aux systèmes orthographiques des langues impériales.* Je propose que les spécialistes n'adoptent pas cette position; qu'au contraire ils soutiennent que chaque langue doit avoir ses conventions orthographiques propres, basées d'abord sur les structures de cette langue. Ils se donnent ainsi comme devoir de s'atteler à bien décrire les langues qui font l'objet de leur recherche.

* Il est souvent prôné que *l'orthographe d'une langue doit d'abord être acceptée (avalisée) par l'élite de la communauté*, entendant par là la minorité de ceux qui savent (déjà) lire et écrire la langue étrangère officielle. Je propose que sur cette question les spécialistes prennent position en faveur des larges masses locutrices d'une langue, prêtes à favoriser et à promouvoir la circulation et le partage de la connaissance.

Si on s'entend sur ces choix initiaux, alors on pourra continuer les discussions sur la définition des fonctions que doit assumer une orthographe efficace, notamment dans un environnement dialectal où prédomine la tradition orale.

4.3. FONCTIONS D'UNE ORTHOGRAPHE EFFICACE

Je soumetts à l'appréciation des spécialistes qu'une orthographe efficace doit remplir un certain nombre de fonctions dont voici quelques unes.

* *Fonctions unificatrice et démarcative.* Toute langue se définissant comme un ensemble de parlers nettement apparentés, un système orthographique qui se veut efficace reflétera l'unité de tous les dialectes (identifiés) pour que les locuteurs de chaque dialecte s'y reconnaissent tout en les démarquant d'une autre langue (voisine notamment).

* *Fonction d'intégration.* Prenant en compte le caractère multilingue et multiculturel de la plupart des pays africains, l'orthographe d'une langue donnée s'harmonisera, autant que faire se peut, avec les orthographe des langues voisines, par exemple par le truchement de graphèmes identiques ou tout au moins semblables.

* *Fonction de normalisation.* Partant d'une juste appréciation de la différence conceptuelle entre "notation / transcription" et "orthographe", je propose qu'une

orthographe efficace sera la représentation d'une langue par des symboles graphiques au moyen de règles normalisées.

* *Fonction de stabilisation.* Partant d'une juste appréciation des rapports entre formes orales et formes écrites, je soumets qu'une orthographe efficace évitera de se conformer aux changements fréquents liés aux fluctuations du registre oral, car le langage écrit possède sa propre logique interne.

* *Fonction de pérennisation.* La langue n'étant pas seulement une manifestation de la culture d'un peuple, mais aussi et surtout un instrument de transmission des savoirs pour un développement dynamique de la société, je soumets qu'une orthographe efficace doit permettre l'accès au passé et ouvrir les horizons de l'avenir. Au niveau opérationnel, il est suggéré que l'orthographe, tout en visant la compétence des locuteurs d'aujourd'hui tienne compte de l'étymologie et permette de retrouver une partie de l'histoire de certains mots.

* *Fonction d'émancipation.* Dans la mesure où certaines langues sont communes à deux ou plusieurs états à passés coloniaux différents, je soumets qu'une orthographe efficace d'une telle langue ne saurait être modelée /moulée sur les conventions de l'ancienne langue coloniale de l'un ou l'autre des pays concernés, mais bien plutôt sur les structures propres de la langue en question. Sortir de la tutelle de la langue impériale, c'est bien s'émanciper n'est-ce pas⁷?

* *Fonction de catalyseur de progrès.* Puisque c'est à travers la langue qu'on acquiert de nouvelles connaissances et qu'on exprime les découvertes, je soumets qu'une orthographe efficace favorisera la conceptualisation grâce à une métalangue riche et variée, et au besoin, avec des termes pris à d'autres langues. Ici on anticipe sur le fait que les termes d'emprunt ne devraient pas poser de problèmes à l'orthographe efficace, mais qu'au contraire celle-ci devrait avoir fait des provisions pour les accueillir.

Si ici aussi nous arrivons à un consensus, nous pouvons continuer les discussions sur les caractéristiques précises d'une orthographe efficace dont voici quatre ci-après.

4.4. CARACTERISTIQUES⁸ D'UNE ORTHOGRAPHE EFFICACE

* *Utiliser des graphèmes faciles à reproduire et à distinguer.* Ici, il faudrait répondre à la question "faciles pour qui?". Et naturellement je soumets que ceux pour qui les graphèmes doivent être faciles à reproduire et à distinguer, c'est bien l'écrasante majorité des locuteurs de cette langue, qui ne savent pas encore lire et écrire la langue

⁷ A noter que dans les formulations antérieures nous parlions de "fonction anti-coloniale" pour régler la question d'indépendance par rapport au système orthographique de la langue coloniale. Nous préférons ici la présente formulation de "fonction d'émancipation" parce qu'elle permet d'insister sur la seule prise en compte du fonctionnement propre de la langue considérée, même dans le cas de langues transfrontalières parlées dans plusieurs pays à passés coloniaux différents, ce second aspect ayant préoccupé l'UNESCO et l'ACCT qui avaient préconisé un "alphabet africain de référence" lors de la réunion de Niamey de 1979. Naturellement notre réflexion dépasse le cadre de l'alphabet pour aborder des questions relatives aux conventions de bonne écriture. Nous avons pu écrire ailleurs qu' "une chose est l'alphabet, autre chose l'orthographe".

⁸ Un commentateur a fait observer que notre développement semble plutôt traiter de conditions pour qu'une orthographe soit efficace. En réalité cela dépend du point de vue où l'on se situe et nous partons de l'orthographe déjà en usage et non de simples prescriptions destinées à un "expert en orthographe sans expérience".

de l'ancien colonisateur. C'est vrai qu'en plein 21^e siècle on peut penser que la technologie disponible avec l'ordinateur et les caractères unicode rend la question de facilité moins pertinente; mais c'est ne pas compter avec les chances d'accès inégales à ces nouvelles technologies.

* *Résorber les différences de prononciation prévisibles.* Il s'agit ici de prendre en compte les automatismes du locuteur autochtone, notamment l'habilité à mettre en application des règles phonologiques, à travers des comportements langagiers qui ont une réalité psychologique, mais dont le locuteur autochtone lui-même n'est pas nécessairement conscient au départ.

* *Sauvegarder l'image graphique du mot.* Au delà du bien prononcer, je soumets que c'est bien la transmission et compréhension du message qui est le plus important dans une langue, et dans une orthographe qui traduirait cela le même signifié aura le même signifiant partout où cela est possible.

* *Préserver l'idée même d'une langue tout en permettant aux dialectes particuliers de s'y retrouver.* Je pense que ce serait aberrant de réprimer les locuteurs des dialectes particuliers précisément à cause de leurs particularismes. Tout au contraire, je soumets qu'il est nécessaire – voire impérieux – de laisser l'initiative aux locuteurs pour qu'ils s'expriment le plus naturellement possible dans leurs parlers spécifiques. Il est seulement recommandé de leur proposer un système orthographique cohérent qui permet une transparence inter dialectale dans les termes d'origine commune. Et ils sont nombreux dans des parlers apparentés !!!

Si nous arrivons à obtenir un consensus sur ces caractéristiques, alors nous pouvons poursuivre avec les discussions sur certains principes à mettre en application.

5. QUELQUES PRINCIPES ORTHOGRAPHIQUES

Pour la mise en œuvre d'une telle conception orthographique, plusieurs principes ont déjà été élaborés et concrètement appliqués pour l'orthographe uniforme standard gbe (OUSG)⁹. Certains de ces principes ont trait à l'identification et au choix des graphèmes, et les autres aux conventions orthographiques.

5.1. AU REGARD DES GRAPHEMES

Nous distinguons les rubriques conception et confection de l'alphabet.

Rubrique conception de l'alphabet: peuvent être mis en œuvre les principes phonémique, staphonémique, équiphonémique, néophonémique, et adphonémique.¹⁰

* Principe phonémique: selon ce principe, à un phonème (défini comme famille de sons apparentés avec identité fonctionnelle) doit correspondre un seul graphème; cela veut dire que les variations prévisibles d'un phonème ainsi que les variophones n'auront pas, en principe, de graphèmes spécifiques.

⁹ Pour les détails de l'OUSG, voir Capo (2000).

¹⁰ A part le principe phonémique pris à Pike (1947), les autres sont des élaborations à partir du principe diaphonémique de Crabb (1965) et s'inspirent de façon critique de Stewart (1966) et de Swadesh (1965).

* Principe staphonémique: un staphonème est défini comme un phonème présent dans tous les dialectes avec la même description et en correspondance systématique avec lui-même. Selon le principe staphonémique, à un staphonème doit correspondre un (seul) graphème (quel que soit le nombre de réalisations de ce staphonème dans un dialecte particulier).

* Principe équiphonémique: un équiphonème se définit comme un ensemble de phonèmes spécifiques de dialectes et qui sont en correspondance systématique (d'équivalence) d'un dialecte à l'autre. Selon le principe équiphonémique, à tous les membres d'un équiphonème doit correspondre un seul graphème.

* Principe néophonémique: un néophonème se définit comme un ensemble de phonèmes différents d'un dialecte à l'autre et en correspondance régulière, de telle sorte qu'un même phonème dialectal peut aussi appartenir à un autre ensemble de correspondance (un staphonème ou un équiphonème). Selon le principe néophonémique, à tous les membres d'un néophonème doit correspondre un seul graphème.

* Principe adphonémique: un adphonème se définit comme un phonème spécifique à un dialecte ou un groupe de dialectes, souvent acquis par le truchement de l'emprunt, sans correspondance systématique dans les autres dialectes. Selon le principe adphonémique, un graphème distinct doit être assigné à un adphonème.

Rubrique confection de l'alphabet: peuvent être mis en œuvre les principes de la différenciation maximale et de la transparence / convertibilité.

* Principe de la différenciation maximale: selon ce principe, deux graphèmes doivent être aussi différents que possibles du point de vue de la forme, pour éviter des confusions imputables au manque de soin dans l'écriture.

* Principe de la transparence ou convertibilité: selon ce principe, lorsque deux unités diaphonémiques ont la même valeur phonémique dans un dialecte particulier, il est souhaitable que l'une d'elles soit représentée par un digramme incorporant le graphème unique auquel elles correspondent dans ce parler spécifique.

5.2. AU REGARD DES CONVENTIONS ORTHOGRAPHIQUES

Nous distinguons, ici aussi, deux rubriques, à savoir celle relative aux conventions de bonne écriture orthographique, et celle relative à l'uniformisation morpho-syntaxique.

Rubrique conventions de bonne écriture (ortho)graphique: peuvent être mis en œuvre les principes de l'alternance minimale, de la différenciation maximale, de l'économie et de l'analogie conséquent.

* Principe de l'économie: selon ce principe, lorsque certains éléments entrent dans une opposition à deux termes, il est recommandé qu'un seul soit graphiquement marqué. Il s'en suit que les marques redondantes (toujours prévisibles) seront omises de l'orthographe.

* Principe de l'alternance minimale: selon ce principe, un radical ou un affixe doit demeurer aussi stable que possible, sans qu'on différencie graphiquement les alternances morphophonémiques ou les morphes phonologiquement conditionnés. Il

s'en suit que les processus phonologiques comme l'assimilation, l'élision et autres phénomènes à résultats prévisibles ne seraient pas reflétés dans l'orthographe: voir principes 10 et 11 de Nikiéma (1981).

* Principe de la différenciation maximale: selon ce principe, lorsque pour deux unités sémantiques différentes, un dialecte n'a qu'une forme phonologique alors qu'un autre a deux formes phonologiques légèrement différentes, l'orthographe sera moulée sur le dialecte qui a les deux formes. Il s'en suit que deux termes qui sont homophones dans un dialecte et non homophones dans un autre auront deux graphies différentes dans chacun des parlars.

* Principe de l'analogie conséquente: selon ce principe, lorsqu'un morphème grammatical est clairement défini comme un morphème lié ou un morphème libre sur la base de critères internes à la langue considérée, tous les autres morphèmes grammaticaux avec qui il entretient une relation paradigmatique seront également écrits comme mots propres ou comme affixes (préfixes, suffixes, infixes, ou suprafixes). De même, lorsqu'un morphème lexical est identifié comme un mot ou un radical ou une racine, et cela sur la base de critères internes, tous les autres morphèmes lexicaux avec lesquels il entretient un rapport paradigmatique seront écrits comme des mots à part, ou comme radicaux ou racines intégrés à des mots plus longs. En d'autres termes, affixes et morphèmes libres doivent être identifiés en tant que tels; puis les termes qui entretiennent le même rapport paradigmatique doivent recevoir le même traitement.

Rubrique uniformisation morpho-syntaxique (pour une étape ultérieure, lorsque les différents locuteurs en ressentent le besoin): pourront être mis en œuvre les principes de la simplicité maximale et de la redondance maximale ou minimale.

* Principe de la simplicité maximale: selon ce principe, lorsque pour un processus morphologique donné nous avons des variantes spécifiques de dialectes, ou bien: - l'orthographe standard est moulée sur le dialecte dans lequel la forme de sortie est la plus simple et la plus régulière (il s'en suit que les processus morphologiques qui sont différents d'un dialecte à l'autre peuvent être "régularisés" en direction de la simplicité maximale.), - ou bien la forme orthographique est abstraite en ce sens qu'elle s'écarte de toutes les formes dialectales (dans ce cas des règles de lecture propres à chaque dialecte permettent d'arriver à la prononciation correcte dans le dialecte concerné: cf. Kossouho (2005) pour une étude de cas en ce qui concerne la reduplication verbale en *gbe*).

* Principe de la redondance minimale ou maximale: la redondance se définissant ici comme la duplication d'une information grammaticale en plusieurs points de la chaîne syntaxique (par exemple l'accord, les pronoms résomptifs, etc.), selon la première formulation de ce principe, l'orthographe standard suivra l'arrangement de mots le moins redondant, alors que selon la seconde formulation du principe, l'orthographe standard suivra l'arrangement de mots le plus redondant. Dans chaque continuum dialectal, le choix, apparemment arbitraire, dépendra des critères internes.

6. QUELQUES ILLUSTRATIONS AVEC L'OUSG APPLIQUÉE A L'EWE, AU FON, A L'AJA ET AU GAIN

Nous procédons maintenant à des illustrations concrètes des points les plus “choquants” avec l'orthographe uniforme standard *gbe* telle que appliquée à quatre langues *gbe* (l'*ewe*, le *fon*, l'*ajá* et le *gain*) à deux niveaux: graphèmes et mots.

6.1. NIVEAU CHOIX DES GRAPHEMES: Cas de **t**, **c**, **ts**, **st** et **s**

Dans chacune des quatre langues, ‘tête’, ‘oreille’, ‘rester’, ‘unir’, ‘entendre’, ‘fusil, divinité’, ‘prendre’, ‘promenade’, ‘frire’, ‘colline’ et ‘cuisse’ s'écrivent respectivement: **ta**, **tó**, **cí**, **cá**, **se**, **so**, **tsó**, **tša**, **stó**, **stó** et **astá** dans le système de l'OUSG.

- Pour les quatre langues, **t** et **d** se prononcent *grosso modo* comme en français;
- Pour les quatre langues, **c** se prononce *grosso modo* comme **tch** en français;
- Pour l'*ajá*, l'*ewe* et le *gain*, **st** se prononce *grosso modo* comme **t** en français;
- Pour le *fon*, **st** se prononce *grosso modo* comme **s** en français;
- Pour l'*ewe* (parler awlan), **ts** se prononce *grosso modo* comme **tch** en français;
- Pour le *fon*, l'*ajá* et le *gain*, **ts** se prononce *grosso modo* comme **s** en français.

Nous venons ainsi d'énoncer des “règles de lecture” valables pour les locuteurs autochtones et les apprenants à partir de la langue française. Le lecteur peut s'amuser à s'exercer en identifiant les mots sus indiqués et d'autres dans le Tableau 1.

Tableau 1: Illustrations de (quasi) homophones non homographes dans quatre langues *gbe* grâce à l'application de l'OUSG

	<u>Ecriture en</u> <u>OUSG</u>	<u>Lecture en</u> <u>Fon</u>	<u>Lecture en</u> <u>Ajá</u>	<u>Lecture en</u> <u>Gain</u>	<u>Lecture en</u> <u>Ewe/awlan</u>	<u>Gloses</u>
1.	<i>ta</i>	[ta]	[ta]	[ta]	[ta]	tête
2.	<i>astá</i>	[asá]	[atá]	[atá]	[atá]	cuisse
3.	<i>tša</i>	[sa]	[sa]	[sa]	[tša,ca]	promenade
4.	<i>sa</i>	[sa]	[sa]	[sa]	-	vendre
5.	<i>tó</i>	[tó]	[tó]	[tó]	[tó]	oreille
6.	<i>stó</i>	[só]	[tó]	[tó]	[tó]	colline
7.	<i>so</i>	[so]	[so]	[so]	[so]	fusil, divinité
8.	<i>cí</i>	[cí]	[cí]	[cí]	[tsí,cí]	rester
9.	<i>cá</i>	[cá]	[cá]	[cá]	[cyá]	unir
10.	<i>se</i>	[se]	[se]	[se]	[se]	entendre
11.	<i>tsó</i>	[só]	[só]	[só]	[tsó,có]	prendre
12.	<i>stó</i>	[sɔ]	[tɔ]	[tɔ]	[tɔ]	frire
13.	<i>phétó</i>	[χ ^w étó]	[χ ^w étó]	[pétó]	[phétó,phétó]	propriétaire
14.	<i>phe</i>	[χ ^w e]	[χ ^w e]	[pe]	[phe,phə]	année
15.	<i>abha</i>	[aβ ^w a]	[aβ ^w a]	[aβ ^w a]	[aβa]	guerre
16.	<i>bhe</i>	[β ^w e]	[β ^w e]	[β ^w e]	[βe,βə]	être petit

6.2. NIVEAU IMAGE DU MOT

Dans chacune des quatre langues, les énoncés suivants: ‘il l’a attaché’, ‘il l’a entendu’, ‘il a rit de lui’ et ‘il l’a regardé’ s’écrivent respectivement: *é blái, é sei, é koi* et *é kpɔ̃(n)* dans le système de l’OUSG.

- En *ajá, fon* et *gain*, **ai** se prononce *grosso modo* comme è ou ê en français, et **ɔi** se prononce *grosso modo* comme ouè en français avec les tons appropriés;
- En *ewe* (parler awlan), **ai** se prononce *grosso modo* comme é en français, et **ɔi** se prononce *grosso modo* comme oé en français avec les tons appropriés;
- En *ajá* et en *ewe* (parler awlan), **ei** se prononce *grosso modo* comme i en français et **oi** comme oui en français avec les tons appropriés;
- En *fon* et en *gain*, **ei** se prononce *grosso modo* comme é en français et **oi** comme oé en français avec les tons appropriés.

Nous venons encore d’énoncer ainsi des ‘règles de lecture’ valables pour les locuteurs autochtones et les apprenants à partir de la langue française. Le lecteur peut s’amuser à s’exercer en identifiant les énoncés sus indiqués et d’autres dans le Tableau 2.

Tableau 2: Illustrations d’énoncés prononcés différemment dans quatre langues gbe mais écrits de la même façon grâce à l’application de l’OUSG

	<u>Ecriture en</u> <u>OUSG</u>	<u>Lecture en</u> <u>Fon</u>	<u>Lecture en</u> <u>Ajá</u>	<u>Lecture en</u> <u>Gain</u>	<u>Lecture en</u> <u>Ewe/awlan</u>	<u>Gloses</u>
1.	<i>é dói</i>	[édóe]	[édwi]	[édóe]	[édóe, édwi]	il l’a planté
2.	<i>é roi</i>	[éqóe]	[éqwi]	[éqóe]	[éqóe, éqwi]	il l’a disposé
3.	<i>é blái</i>	[ébláe, blée]	[ébláe, blée]	[ébláe, blée]	[ébláe, éblée]	il l’a attaché
4.	<i>é rai</i>	[éqae, qe]	[éqae, qe]	[éqae/qe]	[éqae, éqe]	il l’a fait bouillir
5a.	<i>é kpɔ̃</i>	-	[ékpwe]	[ékpwe]	[ékpóe]	il l’a regardé
5b.	<i>é kpɔ̃n</i>	[ékpwe]	-	-	-	il l’a regardé
6.	<i>é fɔi</i>	[éfwe]	[éfwe]	[éfɔe]	[éfoe, éfoe]	il l’a ramassé
7.	<i>é sei</i>	[ésee]	[ésii]	[ésee]	[ésee, ésii]	il l’a entendu
8.	<i>é rei</i>	-	[édji]	[éqee]	[éqee, éqji]	il l’a épousé
9.	<i>é rií</i>	[édji]	[édji]	[édji]	[édji]	il l’a enterré
10.	<i>é kui</i>	-	[ékwi]	[ékwi]	[ékui, ékwi]	il en a pris
11.	<i>é koi</i>	[ékwe]	[ékwi]	[ékwe]	[ékoe, ékwi]	il a rit de lui

7. CONCLUSION

Je pense avoir démontré que ce n’est pas simple d’aborder les questions orthographiques. En effet, comme nous l’avons stipulé ci-dessus, il est souhaitable d’avoir un cadre théorique. Dans celui que nous avons évoqué, à savoir la “gbexologie”, l’orthographique (entendez la science de l’orthographe) se conçoit comme une branche à part entière des sciences linguistiques, branche dans laquelle se rencontrent entre autres la phonologie, la morphologie, la syntaxe et la lexicologie, niveaux d’analyse traditionnels reconnus de la linguistique descriptive, tout autant que la sociolinguistique et les sciences pédagogiques. L’orthographique n’est donc pas simplement une technique; elle se veut une science, avec tout ce que cela implique de

rigueur théorique, de discernement épistémologique, de vue intégrée et de dialectique, avec des méthodes rigoureuses. Elle a plusieurs composantes, dont la réflexion sur les fonctions de l'orthographe d'une langue dans une situation concrète (considérations sociolinguistiques), l'identification des "unités à pourvoir de graphèmes" (questions phonologiques), le choix des graphèmes (considérations sociologiques et pédagogiques). L'établissement des règles orthographiques et spécialement celles relatives aux frontières de mots (considérations morphologiques et syntaxiques), et les règles de lecture (considérations psycho-pédagogiques), etc. Il est donc temps que les linguistes Africains et Africanistes se soucient de la pertinence de leurs recherches à la résolution des problèmes sociaux en Afrique. Autant la linguistique documentaire serait une priorité, autant la recherche orthographique serait une nécessité historique.

REFERENCES

- Alexander, Neville (2008). The African Academy of Languages (ACALAN): a linguistic renaissance for the continent ? *Openspace (A Digest of the Open Society Initiative for Southern Africa)* 2,3: 55 – 59.
- Anonyme (1848), Rules for reducing unwritten languages to alphabetic writing in Roman characters, with reference especially to the languages spoken in Africa, Church Missionary Society.
- Bamgbose, Ayo (1978). On devising, reforming and harmonising orthographies of African languages, in *African languages : Proceedings of the of the Meeting of Experts on the Transcription and Harmonization of African languages*, Paris : UNESCO.
- Capo, H.B.C. (1975). Pour un alphabet standard de type nouveau, communication au séminaire régional de l'UNESCO sur la normalisation et l'harmonisation des alphabets des langues du Dahomey, Ghana, Haute-Volta, Niger, Nigeria et Togo.
- ____ (2000). The new Ewe orthography based on the Gbe Uniform Standard Orthography (= CASAS book series 6). Cape Town: CASAS & Garome: Labo Gbe (Int.).
- ____ (2005). Fondements scientifiques de l'étude de l'orthographe. *Gbe/bó / Gbe Studies / Etudes Gbe* 2: 161-176.
- Courdioux, Philibert E. (1879). Dictionnaire abrégé de la langue fongbe ou dahoméenne: dictionnaire français-dahoméen. Actes de la Société Philologique IX: 44 – 86. Paris: Leroux.
- Crabb, W. D. (1965). The diaphonemic principle and the collection of comparative vocabularies, communication au 5^e Congrès de la Société Linguistique de l'Afrique de l'Ouest, Université de Ghana, Legon-Accra.
- Delafosse, M. (1894). Manuel dahoméen: grammaire – chrestomathie – dictionnaire français-dahoméen et dahoméen-français. Paris: Leroux.
- (Van) Dyken, Julia R. et Constance K. Lojenga (1993). Les frontières du mot: facteurs-clés dans le développement d'une orthographe. in *Alphabets de Langues Africaines* (prés. par Rhonda L. Hartell). Dakar: UNESCO - Bureau Régional de Dakar, et Société Internationale de Linguistique; pp. 3-22.
- Galand, L. (1989). Les alphabets lybiques. In *Antiquités africaines* 125.
- International African Institute (1930). Memorandum I: Practical orthography of African Languages. Londres: Oxford University Press.
- Koffi, Ettien N'dah (1990). The interface between phonology and morpho(phono)logy in the standardization of Anyi orthography, thèse de Ph.D., Université d'Indiana à Bloomington, USA; University Microfilms International, Ann Arbor (Michigan), London (England).
- Kossouho, F. Françoise (2005). Réduplication comparée dans les parlers gbe de l'arrondissement d'Adjaha (Bénin), *Gbe/bó / Etudes Gbe* 2: 9 – 29.
- Nata, Th. (1979). Problèmes théoriques et pratiques d'orthographe. In *Séminaire National de Formation Linguistique: Communications*; Cotonou: CNL et UNICEF; pp. 78-89.
- Nikiéma, N. (1976). On the linguistic bases of Moore orthography, thèse de Ph.D., Université d'Indiana à Bloomington, USA; University Microfilms International, Ann Arbor (Michigan), London (England).
- ____ (1981). Principes d'harmonisation orthographique. *Cahiers du L.U.T.O.* 2: 109 – 130.
- ____ (2006). Les variations dialectales dans l'orthographe du mooré: leçons pour l'harmonisation des orthographe des langues gur, *Gbe/bó / Gbe Studies / Etudes Gbe* 3: 173 – 196.

- Oyelaran, 'Sope et O. B. Yaï (1975). Quelques principes pour l'élaboration d'un inventaire de symboles communs aux langues du Dahomey, Ghana, Haute Volta, Niger, Nigeria et Togo. CNL-INFO 0: 27-36.
- Pike, K.L. (1947). Phonemics: a technique for reducing languages to writing. Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Prah, Kwesi K. (ed.) 2002). Writing African, Cape Town: CASAS.
- Schlegel, J. B. (1856). Aongla-Primer, Calw: German and Foreign School-Book-Society.
- Schlegel, J. B. (1857). Schlüssel zur Ewe-Sprache, Bremen: Bei W. Vallet at Co.
- Smalley, W. (1963). Orthographic conference for French West Africa. In Orthographic Studies, Smalley, W. (ed.). United Bible Society: 120 – 126.
- Sow, A.I. 1977 (ed.) Langues et politiques de langues en Afrique noire. L'expérience de l'UNESCO. Nubia/UNESCO.
- Swadesh, M. (1965). Possible devices for alphabetic simplification in Africa; communication, 5^e congrès des langues ouest africaines, Legon, Université de Ghana.
- Stewart, J. M. (1966). Notes on the theory of orthographic unification; communication inédite, présentée à une réunion d'experts de l'UNESCO, Bamako.
- Tucker, A. N. (1971). Orthographic systems and conventions in Sub-Saharan Africa. In Th. A. Sebeok (ed.). Current Trends in Linguistics 7, Mouton: The Hague: 587 – 653.
- Wiesemann, U., E. Sadembou et M. Tadadjeu (1983). Guide pour le développement des systèmes d'écriture des langues africaines, Yaoundé: Département des Langues Africaines et Linguistique, Université de Yaoundé (Collection Propelca N° 2).
- Williamson, K. (1984). Practical Orthography in Nigeria. Ibadan: Heinemann Educational Books (Nigeria) Ltd.